



CNRS – Université rennes1  
UMR 6290, Équipe « Génétique du chien »  
2 av du Pr Léon Bernard 35043 Rennes Cedex  
Tél : 02 23 23 45 09 Fax : 02 23 23 44 78  
Adresse mail : [cani-dna@univ-rennes1.fr](mailto:cani-dna@univ-rennes1.fr)  
Site internet : <http://dog-genetics.genouest.org/>



## PROTOCOLE DE PRELEVEMENT POUR LA DYSPLASIE COXO-FEMORALE

Pour nous contacter : [cani-dna@univ-rennes1.fr](mailto:cani-dna@univ-rennes1.fr) (responsable de projet : Dr. Pascale Quignon)

Le CNRS de Rennes a entrepris un travail de recherche sur les causes génétiques de la dysplasie coxo-fémorale (DCF) chez le chien, dans différentes races.

Pour réaliser ce travail de recherche, nous collectons des prélèvements sanguins de chiens appartenant à différentes races, notamment des races fortement prédisposées et des races faiblement prédisposées à la dysplasie coxo-fémorale. Au sein de chacune de ces races, nous avons besoin de nombreux prélèvements sanguins de chiens aux phénotypes extrêmes, c'est-à-dire des chiens notés, selon la nomenclature de la FCI, A et des chiens notés **D** ou **E** (les chiens notés B et C sont également collectés, mais seront moins significatifs).

En pratique, **si vous souhaitez participer à ce projet de recherche**, nous vous demandons, lors du dépistage radiographique de la DCF ou lors de chirurgie correctrice du bassin, de nous faire parvenir **un prélèvement sanguin, la copie du pedigree (s'il existe), le questionnaire clinique complété et la copie du compte rendu de la lecture officielle.**

Protocole pour le prélèvement sanguin: **3 ml de sang sur tube EDTA K3** (tubes de prélèvements à bouchons mauves). Bien mélanger le tube par retournement afin d'éviter la coagulation du sang et indiquer sur le tube : le nom, le sexe, la race et la date du prélèvement. Dès le prélèvement effectué, mettre à 4° C et envoyer par la poste le plus rapidement possible (Lettre Max ou Colissimo) à température ambiante.

Ce prélèvement n'engage aucuns frais supplémentaires pour la clinique : soit le vétérinaire consent à la gratuité de l'acte dans le cadre de la recherche, soit le vétérinaire transmet une facture à l'ordre du CNRS UMR 6290. Le **remboursement par virement bancaire** du CNRS ne s'effectuera que sur présentation d'un RIB et du numéro de SIRET de la clinique.

Les prélèvements qui nous sont envoyés entreront anonymement dans le cadre d'une étude globale. Il n'y aura donc pas de résultats individuels.

Nous vous remercions chaleureusement de votre collaboration, cette étape de recrutement est indispensable à la réussite de ces recherches. N'hésitez pas à nous contacter ou à consulter notre site pour tous renseignements complémentaires.

L'équipe « Génétique du chien »